DÉPARTEMENT
CORREZE

ARRONDISSEMENT
TULLE

Effectif légal du conseil municipal
11

COMMUNE :
RILHAC - XAINTRIE

Communes de moins de 1 000 habitants

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :
1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction[1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	Mme	DUMAS Laurence		15/03/2020	161
Premier adjoint	M	CANAL Fabien		15/03/2020	152
Deuxième adjoint	M	PARROT Yann François		15/03/2020	181
Conseiller	Mme	DUPEYROUX Valérie		15/03/2020	161
Conseiller	Mme	GIRAUD CHAMBRE Lisette		15/03/2020	151
Conseiller	M	MERMONT Hubert		15/03/2020	147
Conseiller	Mme	VIGNAU Chrystelle		15/03/2020	147
Conseiller	Mme	BREUIL Céline		15/03/2020	135
Conseiller	M	LAFARGE Sébastien		15/03/2020	133
Conseiller	M	DAUTLARD Philippe		15/03/2020	127
Conseiller	Mme	MORANGE Isabelle		15/03/2020	108

Cachet de la mairie :

MAIRIE de RILHAC-XAINTRIE (Corrèze)

Certifié par le maire,
A Rilhac - Xaintrie, le 27 mai 2020

Le Maire,
DUMAS Laurence

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.